



GROUPE LOISIRS

2025-2026

L'Ecole de Golf «Loisirs» constitue la formule d'apprentissage idéale pour bien débiter le golf à tout âge et progresser. Les élèves commencent à participer aux tests pour valider des niveaux de pratique (Drapeaux, classements, participation aux compétitions fédérales individuelles et par équipes).

❖ Objectifs :

- Faire découvrir le golf à tous les enfants, dans une logique sportive et de détente.
- Progresser à son rythme.
- Former les jeunes au jeu de golf et à ses valeurs : respect de l'autre, de l'encadrement, du terrain, du matériel et de soi-même, honnêteté, patience et persévérance.
- Participer aux animations et aux compétitions sur les parcours 6 trous ou 9 trous.

❖ Public concerné :

Ouvert aux enfants dès l'âge de 8 ans, nés entre 2007 et 2017.

❖ Fréquence :

Au choix du joueur, soit les mercredis de 14h00 à 15h00 ou les samedis de 14h00 à 15h00 ou de 15h00 à 16h00 selon les places disponibles.

❖ Organisation de l'année :

- COURS : de septembre à juin - Trêve hivernale de mi-décembre à mi-mars.
- Pas de cours pendant les vacances scolaires sauf exception (voir calendrier détaillé).
- Entraînement individuel conseillé entre les cours, dans le respect du fonctionnement du club.

❖ Coûts :

- Cotisation annuelle (hors licence) : 235 € incluant :

- Les cours assurés par les professeurs diplômés d'état : 1h00 hebdomadaire.
- Les seaux de balles de practice pour l'entraînement individuel (4 par jour).
- Le prêt du matériel, le cas échéant.
- L'accès sans supplément à toutes les installations et aux parcours (selon niveau).

- Licence ffgolf : entre 22 et 31 €

La licence ffgolf est obligatoire et à régler avec la cotisation. Le coût varie selon l'âge de l'enfant et la durée de validité.

❖ Engagement des élèves :

- Etre licencié au club de Bourg-en-Bresse.
- Etre signataire de la charte de l'école de golf du club et la respecter.
- En cas d'absence exceptionnelle, prévenir l'accueil du club.